

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration  
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES**

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de BROSSET Michelle.

**Etaient présents :**

Mmes BROSSET Michelle, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, OULLIER Cynthia, PAVAGEAU Dominique, PETITJEAN Eliane, BONNET Christian, GRIMAUD Bernard, HARDY Jacques, MEYER Didier,

**Etaient absents excusés :** Mme MM POUTEAU André,

Préfecture de la Loire-Atlantique  
ARRIVÉ le

**Secrétaire de séance :** OULLIER Cynthia,

**Date de convocation :** 3 février 2023

**Nombre de membres :** 13 en exercice - 12 présents  
- 12 votants

02 MARS 2023

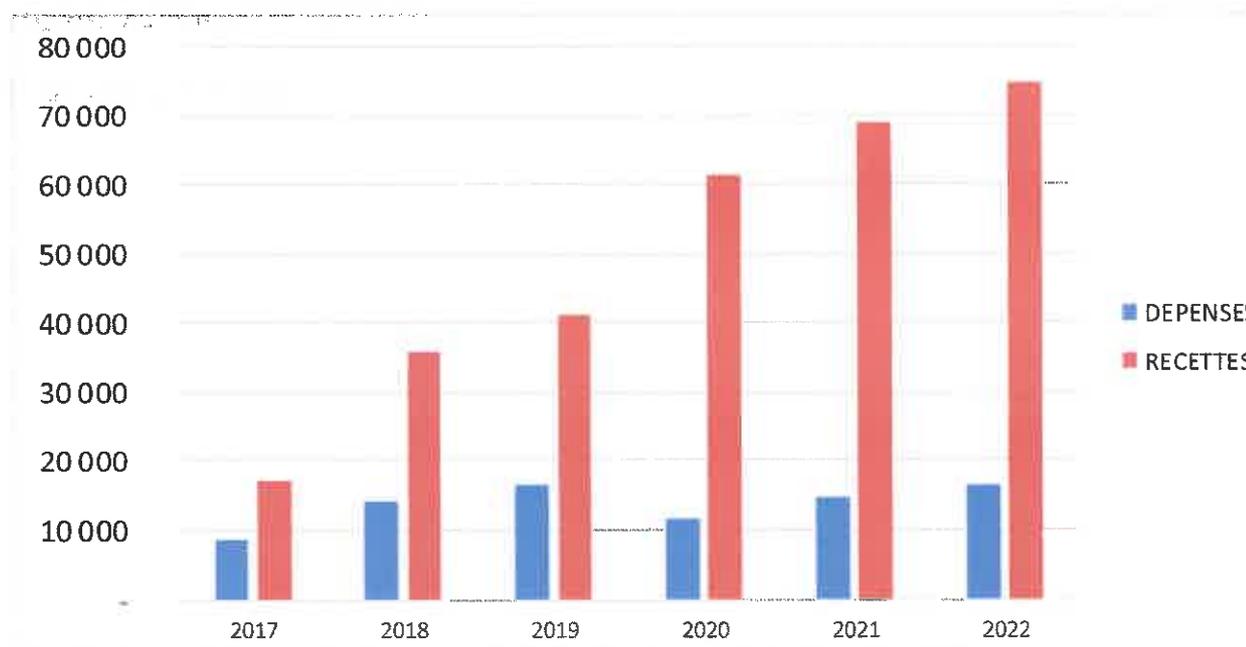
SGCD - Courrier

**Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2023**

- ✓ Vu l'article 107 de la loi NOTRe (loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) venant étoffer les dispositions relatives au DOB des communes en accentuant l'information aux administrateurs sous la forme d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).
- ✓ Vu l'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi NOTRe, précisant que « les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus » donc aux CCAS.

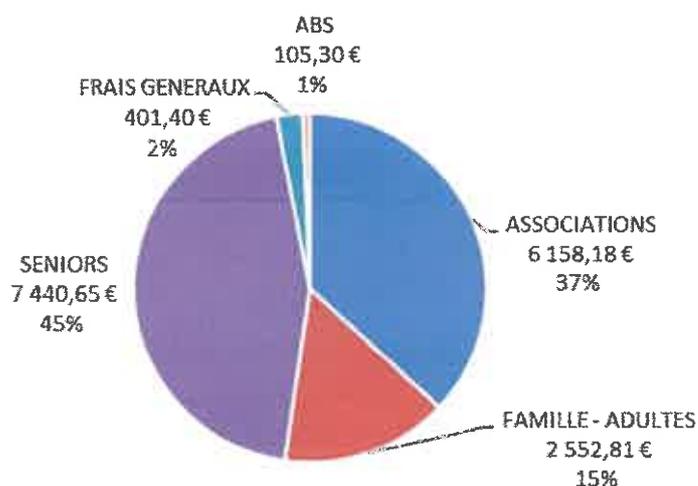
Le rapport d'orientation budgétaire est présenté au conseil d'administration, avant l'examen du budget. Il participe à l'information des élus et facilite les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière du CCAS préalablement au vote du budget primitif.

**Evolution du budget du CCAS de 2017 à 2022**



## Charges du CCAS en 2022

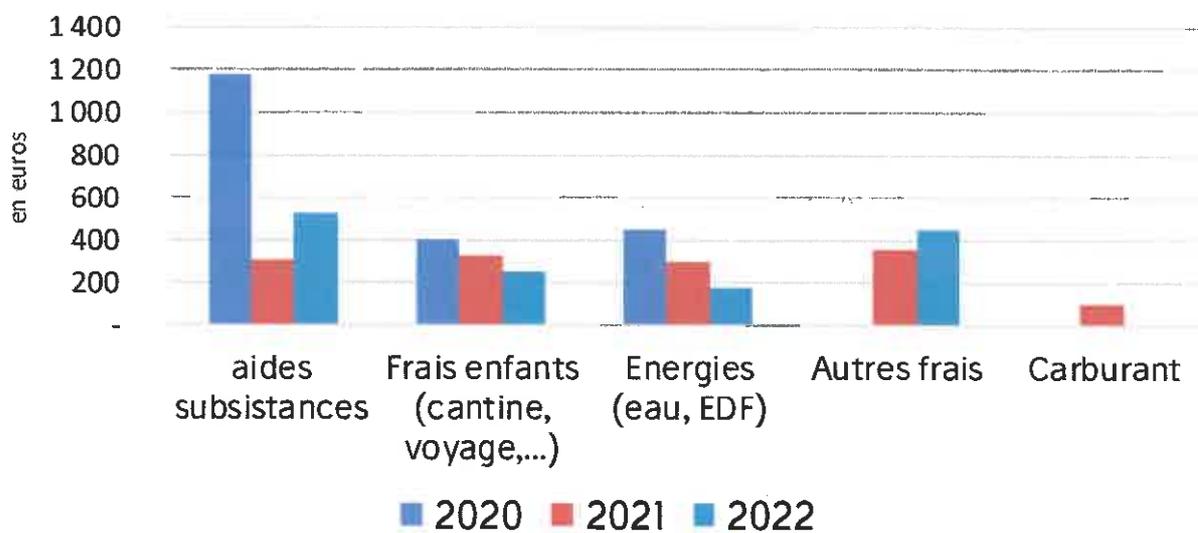
7.411€



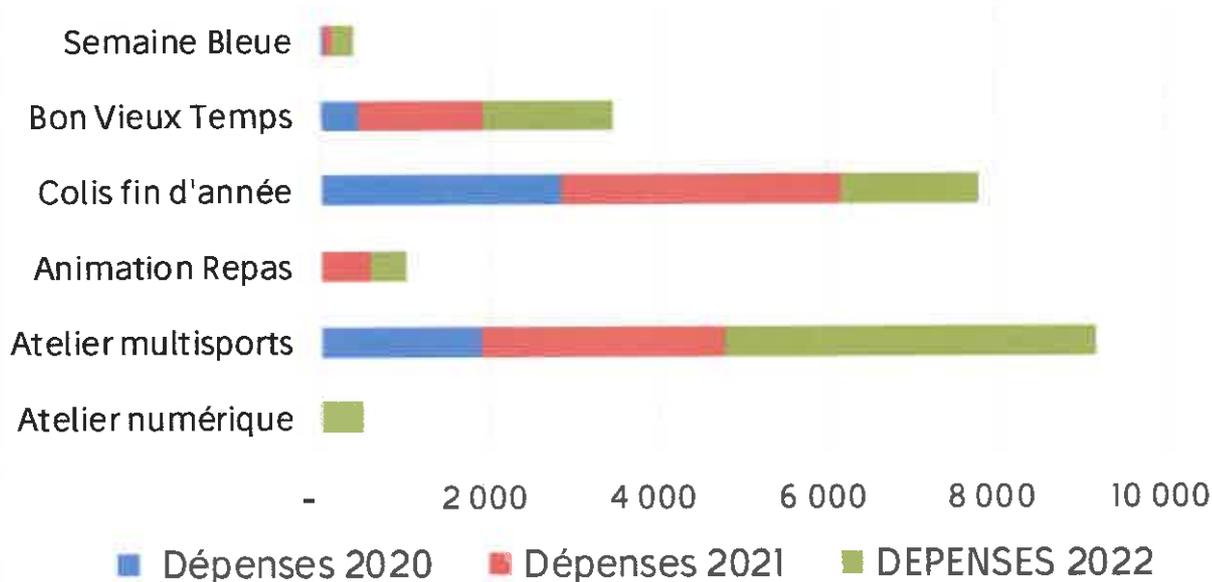
**Nota :** Les frais liés à la gestion administrative du CCAS sont assurés par le budget communal.

## Evolution des charges par catégorie

### FAMILLES - années 2020 à 2022



## SENIORS de 2020 à 2022



Pour 2023, les perspectives de travail et de réflexion porteront notamment sur :

1. L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) : Finalisation et planification des projets par le Conseil d'Administration
2. Les actions **Seniors** : repas annuel, attribution des colis de « Noël », sortie annuelle, atelier multisports, atelier numérique, lutte contre l'isolement, partenariat avec l'EHPAD du Bon Vieux Temps et le Lycée Charles Péguy, conférences, Sensibilisation à la Prévention Routière
3. Les actions **Familles** : aides à la subsistance, à l'énergie, à la restauration scolaire, aux voyages scolaires, conférence, atelier création, sortie, animations culturelles, projet « argent de poche » pour les jeunes
4. Les actions **Handicap** : la participation au financement d'équipement spécifique (véhicule, matériel, fauteuil roulant, aménagement logement)
5. **Tout Public** : appel à partenariat pour Mutuelle, Pause Sympa (réservée aux adultes), sortie mensuelle « cinéma »

Cette liste n'est pas exhaustive.

Après en avoir délibéré, le Comité :

**PREND ACTE** de ce débat en vue de l'élaboration du budget primitif 2023 du CCAS.

Accusé de réception en Préfecture :

Date de signature :

Date de réception :

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
La Vice-Présidente,  
Michelle Brosset.



Préfecture de la Loire-Atlantique  
ARRIVÉ le

02 MARS 2023

SGCD - Courrier



07 AVR. 2023

0 = BJ

ARRIVÉE N°

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration  
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES**

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de BROSSET Michelle.

**Etaient présents :**

Mmes BROSSET Michelle, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, OULLIER Cynthia, PAVAGEAU Dominique, PETITJEAN Eliane, BONNET Christian, GRIMAUD Bernard, HARDY Jacques, MEYER Didier,

**Etaient absents excusés :** Mme MM POUTEAU André,

**Secrétaire de séance :** OULLIER Cynthia,

**Date de convocation :** 3 février 2023

**Nombre de membres :** 13 en exercice - 12 présents  
- 12 votants

**Objet : Subventions Associations et Organismes pour 2023 - complément**

Après en avoir délibéré, le Comité :

**DECIDE** d'octroyer les subventions suivantes, au titre de l'année 2023 :

NOM DE L'ASSOCIATION	Subvention 2023	observations
Association EHPAD le Bon Vieux Temps	1.300 €	
Mots à Hic	200 €	
Vestiaire Solidarité	400 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1.900 €</b>	

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget du CCAS au chapitre 6574.

Accusé de réception en Préfecture :  
Date de signature :  
Date de réception :

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
La Vice-Présidente,  
Michelle Brosset.



*[Handwritten signature]*

Préfecture de la Loire-Atlantique  
ARRIVÉ le

02 MARS 2023



SGCD - Courrier